

# ACTION FERTI-BAR

FICHE INFO-CONSEIL N°86  
Juillet 2010

**En pur ou en mélange, pensez aux cultures intermédiaires**

**L'implantation de cultures intermédiaires peut répondre à des objectifs réglementaires de couverture des sols; mais il existe beaucoup d'autres raisons tant agronomiques qu'environnementales de semer des couverts végétaux.**

## **Les atouts multiples des cultures intermédiaires :**

---

- **Fixer les éléments minéraux :** Le semis d'un couvert va permettre de piéger de l'azote et d'empêcher ainsi qu'il soit lessivé vers les eaux souterraines. Du phosphore et de la potasse seront également absorbés puis restitués pour la culture suivante.
- **Maintenir la structure du sol :** Par l'action racinaire et l'effet parapluie la culture intermédiaire va préserver une bonne structure du sol, en particulier pour les plus fragiles (limons battants)
- **Limiter le développement des adventices :** Un couvert bien développé va limiter le salissement de la parcelle
- **Fournir abri et nourriture pour la faune sauvage et la faune auxiliaire.**
- **Favoriser la vie biologique :** la végétation à dégrader lors de l'enfouissement ainsi que les sécrétions racinaires favorisent le développement de la macro et micro-faune du sol. L'implantation régulière de cultures intermédiaires peut même améliorer le potentiel de la parcelle.

## **Les conditions de réussite pour vos cultures intermédiaires :**

---

- **Choisir des espèces adaptées à votre rotation :** Éviter d'implanter une cipan de la même famille que la culture suivante ou une crucifère dans une rotation avec colza fréquent.
- **Gérer le problème des limaces :** dans les situations à risque, détruisez d'abord le maximum d'œufs par un ou deux déchaumages avant le semis du couvert. Evitez les espèces réputées appétentes pour les limaces (nyger, colza, seigle,...)
- **Semer à une date adaptée au couvert choisi :** La deuxième quinzaine d'août est la période de semis idéale pour la plupart des couverts sauf les mélanges avec légumineuses qui devront plutôt être semées début août pour obtenir une croissance satisfaisante. Pour les semis assez précoces de moutardes, choisir une variété tardive.
- **Choisir la bonne date de destruction :** Au delà des aspects réglementaires en zone vulnérable (2 mois d'implantation minimum), le mois de novembre est un bon compromis pour la destruction. A cette date, la culture intermédiaire a généralement rempli son office de piège à nitrates et aura le temps de se décomposer avant le printemps. En tout état de cause, les moutardes doivent être détruites au début floraison pour éviter un effet dépressif sur la culture suivante.

Chambre d'agriculture des Ardennes - 15, rue du château - Villers-Semeuse - 08013 Charleville-Mézières cedex

Tél : 03.24.33.71.00. - Fax : 03.24.54.39.58.

## Implantation : adapter les techniques au couvert

---

Quelque soit le couvert choisi, il est important d'avoir une bonne répartition spatiale des semences et un bon contact terre-graine. La moutarde qui représente la majorité des couverts implantés ou le radis peuvent se contenter d'un semis à la volée si la parcelle est roulée ensuite .

Les autres espèces (avoine, phacélie,...) ou les mélanges avec légumineuses demanderont plutôt un semis en ligne.



## Pensez aux mélanges

---

Chaque espèce présente des avantages et des inconvénients. En les mélangeant, on diversifie les atouts et contraintes liés à chaque espèce et augmente ainsi les facteurs de réussite :

- on sécurise le production de biomasse grâce au comportement complémentaire des différentes espèces
- on optimise l'exploration racinaire
- on peut associer des semences fermières avec d'autres semences plus chères (sarrasin, phacélie,...)
- on peut introduire une légumineuse dans le mélange (pas plus de 50 % des graines) pour augmenter les fournitures d'azote à la culture suivante
- on favorise le développement du petit gibier avec un port des plantes varié

Les mélanges avec légumineuses devront être semés dans la première quinzaine d'août pour garantir un bon développement et atteindre à l'entrée hiver un stade sensible aux gelées, garantissant ainsi une destruction facilitée.

Les mélanges à 2 ou 3 espèces semblent un bon compromis (avoine-moutarde ou avoine-moutarde-vesce par exemple).

## Couvrez en priorité les parcelles « à risque » :

---

Les parcelles recevant des **apports organiques** avant une culture de printemps sont à couvrir en priorité . Il en est de même pour les parcelles situées dans les **bassins versants de captages pour l'alimentation en eau potable** en évitant des mélanges avec légumineuses.

Le semis de cultures intermédiaires permettra alors d'éviter la pollution par les nitrates et aussi de démontrer aux administrations, aux collectivités et au public non agricole l'engagement des agriculteurs pour la protection de l'eau.

Pour tout complément d'information , contactez-nous : C. Sagres ou M. Brichot au 03 24 33 71 00

### LES PARTENAIRES DE FERTI-BAR :

Le Conseil Général des Ardennes, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Chambre d'Agriculture des Ardennes, les GDA, le Contrôle Laitier, le CER, Champagne-Céréales, la Coopérative Agricole de Juniville, les Ets HURO-AGRI, le CETIOM, la DDEA, la DDASS, les syndicats des eaux, les ASA de la Bar.

La maîtrise d'œuvre est assurée par la Chambre d'Agriculture des Ardennes (Contact : M. BRICHOT ou C. SAGRES )